

FUNÉRAILLES DE M. MORIN.

Le mercredi 22 mai, ont eu lieu les obsèques de M. J. Morin, juge-de-peace, membre de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Le deuil était conduit par M. Frédéric Morin, fils du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Dalin et de la Chapelle, juges-de-peace ; par MM. Victor de Laprade et Fraisse, membres de l'Académie.

Au cimetière, M. le docteur Fraisse, secrétaire-général de l'Académie, a pris la parole en ces termes :

L'Académie vient de perdre encore un de ses membres les plus distingués et les plus chers ; Lyon, un de ses historiens et un magistrat qu'entourait l'estime publique ; la presse, un de ses représentants les plus dignes ; la classe pauvre, un ami dévoué et persévérant.

Organe de l'Académie, si je dois borner ma tâche à retracer la vie de l'homme de lettres, mon devoir était de rappeler aussi à combien de titres la mémoire de notre confrère mérite d'être honorée.

Né à Beaujeu (Rhône), le 26 brumaire an V, Jérôme Morin fit ses études de droit à la Faculté de Dijon.

Une circonstance de sa jeunesse fut comme le présage de la ligne politique qu'il devait ne jamais abandonner. Lors de l'invasion des armées étrangères, il prit une part active à la brillante défense de Beaujeu par Beaujeu même, et fut blessé dans le combat.

Ce fut vers l'année 1825 qu'il vint s'établir dans notre ville, comme avoué. A cette époque, Lyon vit paraître un journal